

Fully sans fouillis

Informations pratiques et guide de recyclage

Avril 2019



dechets.fully.ch

www.trier-pas-sorcier.ch

Taxes et trucs...

Depuis l'entrée en vigueur de la taxe au sac, en janvier 2018, les déchets incinérables ont diminué de 32% en Valais. Ce bon résultat s'explique par le fait que les citoyens ont adopté de nouvelles habitudes de tri, tandis que les communes ont renforcé les mesures destinées à faciliter le recyclage. A Fully par exemple, le nombre de moloks réservés au papier/carton a été doublé.

Poursuivons l'effort!



Taxe de base annuelle pour les propriétaires...

La taxe de base annuelle est perçue auprès des propriétaires du logement, qui peuvent la reporter sur le locataire, pour autant que le contrat de bail l'autorise. Ce montant, calculé en fonction du nombre de pièces, finance les frais d'infrastructures (écopoints, déchetterie, etc.).

Taxe de base 2019 hors TVA:

- Jusqu'à 1,5 pièce: CHF 110.-
- De 2 à 2,5 pièces: CHF 121.-
- De 3 à 3,5 pièces: CHF 132.-
- De 4 à 4,5 pièces: CHF 143.-
- Dès 5 pièces: CHF 154.-



...et les entreprises?

Les entreprises s'acquittent de la taxe de base annuelle en fonction de leur secteur d'activité (montant 2019 hors TVA):

- Entreprises de services: CHF 80.-
- Etablissements publics et similaires: CHF 88.-
- Industrie, artisanat et autres entreprises: CHF 96.-

Sapins de Noël

Une collecte de sapins est organisée chaque année, au début du mois de janvier, près de votre proxypoint habituel. Dates de ramassage sur dechets.fully.ch

Donner ou réparer plutôt que jeter

Un jouet dont votre enfant ne veut plus? Un petit meuble dont vous n'avez plus l'usage? Des livres et des DVD que vous connaissez par cœur? Plutôt que de jeter ce dont vous voulez vous séparer, faites-en don à une brocante de type HIOB ou Emmaüs. Grâce à elles, les marchandises réutilisables retrouvent une deuxième vie.

N'hésitez pas non plus à proposer vos objets de seconde main sur les réseaux sociaux. Et songez à faire réparer vos objets usagés: de nombreuses adresses utiles sur le site www.reparateurs.ch

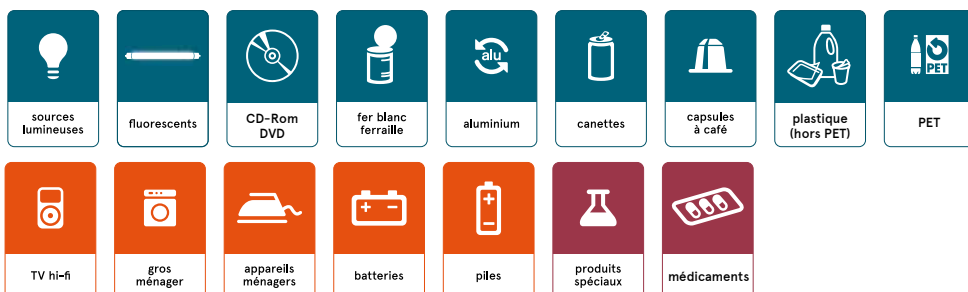
Manifestations propres en ordre

Un guide à destination des organisateurs de manifestations est disponible sur le site de la commune. Le document vise à les soutenir afin de limiter les déchets, trier et valoriser les déchets recyclables, gérer les déchets incinérables.



Pour un Fully sans fouillis, rapportons chaque déchet au bon endroit...

Points de vente



Ecopoints

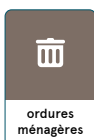


Déchetterie



* «Encombrants» désigne des objets provenant de l'activité des ménages, trop volumineux pour entrer dans un sac poubelle de 110 L (supérieurs à 60 cm). Par exemple: fauteuil, matelas, sommier, meuble démonté, tapis, corbeille à linge, ski, bob, mais en aucun cas: classeur, ballon de sport, souliers de ski, arrosoir, etc.

Proxypoints



A jeter dans le sac officiel blanc: papiers et cartons souillés, litières, sacs d'aspirateur, produits d'hygiène (coton-tiges, couches culotte, lingettes, ouate, serviettes, tampons, mouchoirs usagés), matières plastiques hors PET (emballages, bouteilles, tubes de dentifrice), composites (berlingots, brosses à dents, éponges à vaisselle, barquettes, rasoirs manuels), textiles sales et usagés, ampoules à filament, petits objets en bois.

Accès réglementé

L'accès à la déchetterie est réservé aux particuliers et possible uniquement sur présentation de la carte que chaque habitant de Fully a reçue chez lui par la poste.

En cas de perte, s'adresser à l'Office de la population, 027 747 11 56 ou office.population@admin.fully.ch

La Commune de Fully met à votre disposition sur le territoire communal:

des écopoints pour déposer:
ordures ménagères, papier, carton, verre,
fer-blanc, alu, capsules de café, textiles



des proxypoints+ pour déposer:
ordures ménagères, papier, carton



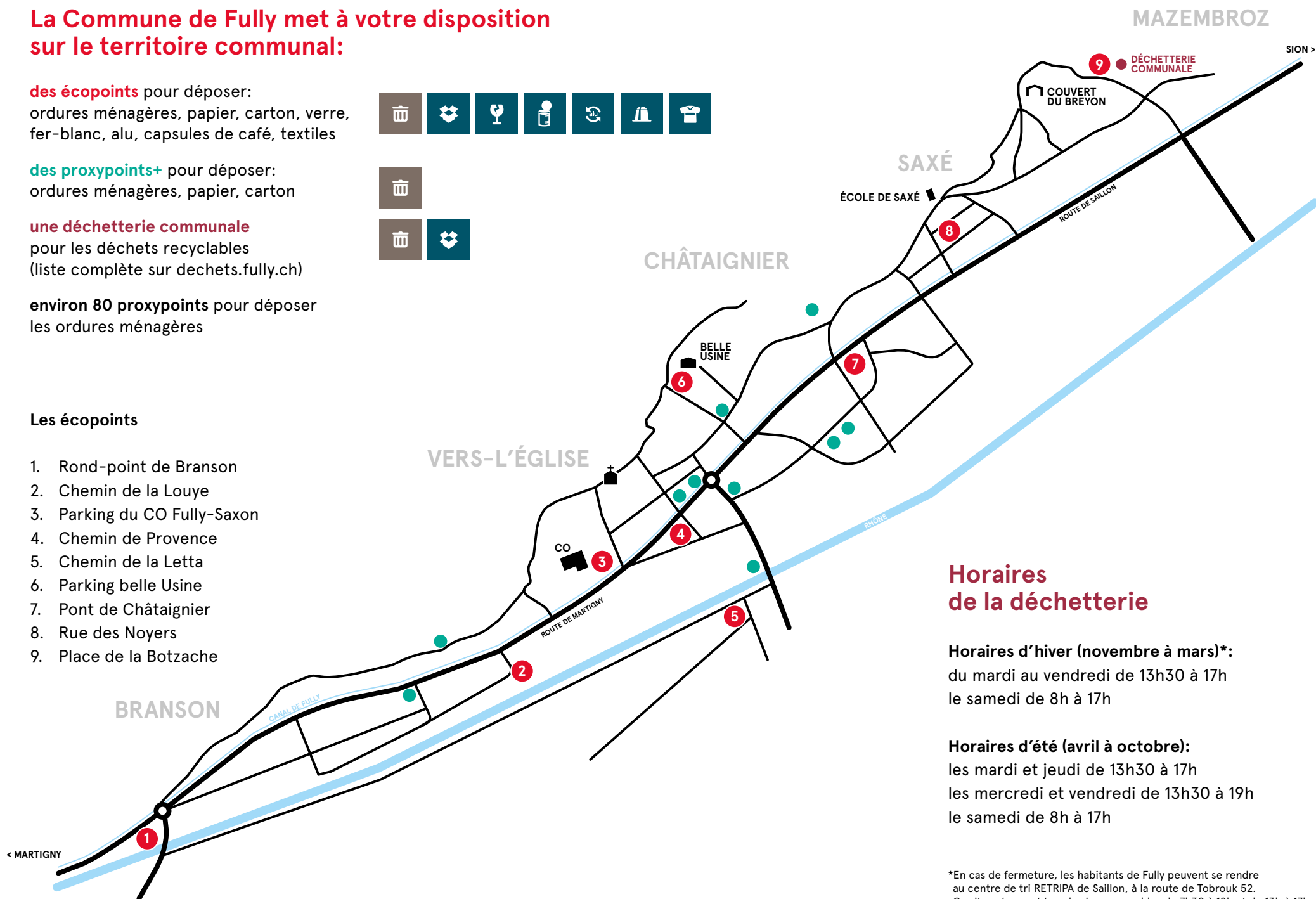
une déchetterie communale
pour les déchets recyclables
(liste complète sur dechets.fully.ch)



environ 80 proxypoints pour déposer
les ordures ménagères

Les écopoints

1. Rond-point de Branson
2. Chemin de la Louye
3. Parking du CO Fully-Saxon
4. Chemin de Provence
5. Chemin de la Letta
6. Parking belle Usine
7. Pont de Châtaignier
8. Rue des Noyers
9. Place de la Botzache



Horaires de la déchetterie

Horaires d'hiver (novembre à mars)*:
du mardi au vendredi de 13h30 à 17h
le samedi de 8h à 17h

Horaires d'été (avril à octobre):
les mardi et jeudi de 13h30 à 17h
les mercredi et vendredi de 13h30 à 19h
le samedi de 8h à 17h

*En cas de fermeture, les habitants de Fully peuvent se rendre au centre de tri RETRIPA de Saillon, à la route de Tobrouk 52. Ce site est ouvert tous les jours ouvrables de 7h30 à 12h et de 13h à 17h.

Mais encore...

Quelques règles de propreté et de vivre-ensemble

De nombreux écopoints et proxypoints sont à votre disposition sur le territoire communal pour déposer vos déchets. Aidez-nous à maintenir ces lieux propres, afin qu'ils restent agréables pour tous!

Les moloks sont pleins? Faites un petit effort, déplacez-vous jusqu'aux moloks les plus proches. Il est interdit de déposer des sacs ou des déchets sur le sol. Songez aux personnes qui doivent ramasser ce qui est déposé au pied des moloks et aux déchets emportés par le vent.

Pensez également au voisinage. Pour limiter les nuisances sonores, évitez de déposer vos déchets avant 7h et après 20h. Par ailleurs, le dépôt du verre est strictement interdit entre 12h et 13h, 19h et 7h, ainsi que les dimanches et jours fériés.

Les contrevenants peuvent être dénoncés par nos agents assermentés et amendés (de CHF 100.- à CHF 10 000.-).

Des contributions anticipées de recyclage pour ne pas payer deux fois

Lorsque vous achetez un luminaire, un micro-ondes, des piles, une boisson en bouteille PET ou en canette alu, une taxe est comprise dans le prix que vous payez. Elle sert à financer le recyclage écologique et l'élimination propre de ces produits. Il peut s'agir d'une CAR (contribution anticipée de recyclage), qui relève de l'économie privée, ou d'une TAR (taxe anticipée de recyclage) étatique.

Autrement dit, au moment de l'achat, le consommateur a déjà contribué au recyclage. La meilleure solution pour se débarrasser de ce type de déchets consiste donc à les rapporter aux points de vente, sous peine de passer deux fois à la caisse: une première fois à l'achat et une deuxième fois par la taxe communale. Ce réseau de collecte via les commerces soulage également les communes.

Gazon, épluchures, aliments cuits



Si vous disposez d'un jardin, d'une pelouse ou d'un potager, installez un compost (individuel ou collectif).

Une bonne gestion de celui-ci vous permettra d'alléger votre sac et de disposer d'engrais de qualité, sans nuisances olfactives.

Notre site dechets.fully.ch propose une série d'informations pratiques sur le sujet.

Sacs gratuits pour occasions particulières

La Commune de Fully offre aux nouveaux parents un lot de 80 sacs de 35 litres. Un courrier leur est adressé peu après la naissance. Une mesure de soutien est aussi proposée aux personnes incontinentes et aux personnes en dialyse, sur ordonnance médicale, via les pharmacies.



Rénovations: une question de volume



En cas de travaux de rénovation, c'est le volume des déchets générés par le chantier qui détermine leur destination. S'il est égal ou inférieur à 1 m³ par jour, vous pouvez déposer les gravats et autres matériaux à la déchetterie.

Si la quantité s'avère plus importante, il vous faut commander une benne d'évacuation ou emmener vos déchets dans une installation spécialisée. La plus proche se situe à Saillon, au centre de tri RETRIPA, route de Tobrouk 52.

Trucs et astuces

Le PET en magasin ou à la déchetterie

Les bouteilles en PET n'ont pas leur place aux ecopoints. Elles doivent impérativement être déposées dans les magasins qui les commercialisent, qui ont l'obligation de reprendre les emballages vides, ou à la déchetterie communale, où un conteneur spécifique est installé. Pour rappel, le PET, ce sont les bouteilles de boissons sucrées et d'eau, claires et transparentes, mais pas les bouteilles d'huile ou de lessive, ni celles de lait ou de yogourt, ni les barquettes de viande, de fruits ou de légumes. Ces dernières doivent être jetées dans les sacs poubelles.



Plastiques et recharge

Le plastique (hors PET) ne bénéficie actuellement pas d'une filière de recyclage 100% satisfaisante. C'est pourquoi, afin d'économiser les plastiques, il est recommandé de privilégier les emballages rechargeables (savon liquide, gel douche, etc.).

Le carton se plie



Comme les papiers, les cartons doivent être déposés dans les moloks prévus à cet effet. Pour éviter que ceux-ci ne se remplissent trop vite, il faut veiller à bien plier, voire déchirer, les cartons. A noter que les scouts organisent un ramassage spécifique des cartons auprès des entreprises.



Briques à boisson récupérées

Certains magasins participent à la collecte des briques à boisson, dont 700 millions sont utilisés chaque année en Suisse. Les briques usagées sont transformées en papier, puis en carton ondulé.



Tout sur votre smartphone

L'appli Recycling Map (et le site web recycling-map.ch) vous indique sur une carte les points de collecte les plus proches de chez vous. Le système fonctionne aussi avec la géolocalisation.

Trier? C'est pas sorcier!

Le jeu, vous l'aurez compris, consiste à tout mettre en œuvre pour remplir le plus lentement possible votre sac d'ordures ménagères afin d'en utiliser un minimum. Le tri est une simple question d'habitude, une habitude qui devient vite un véritable réflexe.

Le site www.trier-pas-sorcier.ch, dans sa section «Tri, mode d'emploi», prodigue de très nombreux conseils pour vous aider à trier mieux, et plus. Car... Trier? C'est pas sorcier!

Prévenir vaut mieux...

La Commune de Fully est affiliée à **Zero Waste Switzerland**, qui promeut le zéro déchet. Pour l'association, le rebut le plus facile à recycler... est celui qui n'existe pas! Elle encourage donc le public à tout tenter pour éviter les déchets et, en dernier recours seulement, à recycler et à composter ce qui peut l'être.

www.zerowasteswitzerland.ch

ZERO WASTE
SWITZERLAND

Encore plus d'informations sur
dechets.fully.ch

N'hésitez pas à nous contacter
027 747 11 31 ou dechets@fully.ch